

Désignation de l'entreprise <u>AARON IMMOBILIER</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>91 RUE LAURISTON 75016 PARIS</u>																									
SIRET <table><tr><td>9</td><td>2</td><td>0</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>8</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>												9	2	0	3	1	6	8	0	9	0	0	0	1	0
9	2	0	3	1	6	8	0	9	0	0	0	1	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>0</td><td>4</td></tr></table>												1	2	0	4										
1	2																								
0	4																								
										Exercice N clos le															
										31/12/2023															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles		{ Fonds commercial *		010				012																
			{ Autres *		016				016																
	Immobilitisations corporelles *				028				030																
	Immobilitisations financières * (1)				040				042																
	Total I (5)				048				048																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				050				052															
		Marchandises *				060				062															
	Avances et acomptes versés sur commandes				064				066																
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *				068				070															
		{ Autres * (3)				072		71 307		074		71 307													
	Valeurs mobilières de placement				080				082																
	Disponibilités				084		4 410		086		4 410														
	Charges constatées d'avance *				092				094																
	Total II				096		75 716		098		75 716														
	Total général (I+II)				110		75 716		112		75 716														
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120		2 500														
	Écarts de réévaluation								124																
	Réserve légale								126																
	Réserves réglementées *								130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131		132																
	Report à nouveau								134		(581)														
	Résultat de l'exercice								136		50 188														
	Subventions d'investissement								137																
	Provisions réglementées								140																
	Total I								142		52 107														
Provisions pour risques et charges								Total II		154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166		25														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)						169 12 369		172		12 369														
	Comptes courants d'associés								173		11 215														
	Autres dettes								175																
	Produits constatés d'avance								174																
Total III								176		23 609															
Total général (I + II + III)								180		75 716															
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182															
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		69 747				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AARON IMMOBILIER

Néant ☐ *Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210					
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214					
			Services *		217		218	62 680				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée *							224				
Subventions d'exploitations reçues							226					
Autres produits							230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	62 680				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234					
	Variation de stocks (marchandises) *						236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240					
	Autres charges externes * :						242	1 051				
	Impôts, taxes et versements assimilés						244					
	Rémunérations du personnel *						250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252					
	Dotations aux amortissements *						254					
							255					
							256					
							262					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	1 051				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	61 630				
	Produits financiers (III)	280	814		Charges financières (V)		294					
	Produits exceptionnels (IV)						290					
	Charges exceptionnelles (VI)						300	2 600				
	Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	9 655				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	50 188				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	50 188	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318						
	Provisions non déductibles *					322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	13 815					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991										
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993							
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	1 560				
	Droit divers											
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643							
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647							
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641							
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	62 443	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356			
	Déficits antérieurs reportables * 581 dont imputés sur le résultat :									360	581	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	61 862	372		

« AARON IMMOBILIER »
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2 500 Euros

Siège Social

91, rue Lauriston
75016 - PARIS

R.C.S. PARIS: B 920 316 809 (2022 B 34315)

oo O oo

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

oo O oo

L'An Deux Mille Vingt Quatre,
Et le Trente Juin à Vingt Heures.

La SARL « JESSY », Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 500 000 Euros,
dont le siège social est à PARIS (75016) - 91, rue Lauriston, immatriculée au RCS de Paris, sous
le numéro : B 538 742 628, représentée par Monsieur Franck HAYAT,

Propriétaire de la totalité des 250 parts sociales de 10 Euros chacune émises par la
Société à Responsabilité Limitée « AARON IMMOBILIER », au capital de 2 500 Euros,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Franck HAYAT, gérant,

1. - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Franck HAYAT, en sa qualité de Gérant de la Société « AARON IMMOBILIER », a établi et arrêté les comptes annuels (Bilan, Compte de Résultat et Annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ; Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

2. - A pris les décisions suivantes portant sur :

- 2023,
- . l'examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre
 - . l'affectation des résultats dudit exercice,
 - . les Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
 - . la rémunération du gérant.

Ru Ru

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'il les a établis et se soldant par une perte nette de -581,22 Euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter comme suit la perte nette comptable de l'exercice, soit la somme de 50 188,31 euros au compte Report à Nouveau.

L'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende depuis la constitution de la société, cet exercice étant le second.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce, l'associée unique prend acte des conventions suivantes qui ont été conclues, poursuivies ou exécutées par lui pendant l'exercice écoulé :

1°. Droit de jouissance à titre gratuit d'un local situé 91, rue Lauriston, 75016 PARIS par la SARL JESSY.

2°. Convention d'Intégration Fiscale conclue le 12.01.2023, à effet du 12.01.2023 avec la SARL JESSY.

3°. Convention de trésorerie conclue le 01.09.2022, à effet du même jour, avec la SARL JESSY :

* Avances consenties au 31.12.2023 :	58 531,54 €
* Intérêts reçus au 31.12.2023 :	813,61 €

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Gérance et l'associé unique, puis consigné sur le registre des décisions.

L'Associé Unique
SARL « JESSY »
Franck HAYAT



Le Gérant
Franck HAYAT

